

La salle communale de Saint-André-Le-Puy est située derrière l'école. Elle bénéficie d'une situation privilégiée : endroit calme le week-end et 2 parkings (près de la Mairie et derrière la salle des fêtes) pour le stationnement.

Elle est surtout louée à l'occasion des mariages, de soirées privées d'associations et de particuliers.

Sa capacité d'accueil : 150 personnes assises.

La salle des fêtes porte le nom de « Roger Eyraud » en hommage à cet homme qui fut Maire de Saint-André-Le-Puy de 1971 à 1977.

A l'intérieur, on peut admirer la mosaïque représentant diverses scènes de notre commune, réalisée par un de nos artistes locaux, Michel GACHET.

TARIFS WEEK-END AU 1^{er} MAI 2022

Habitants de Saint-André-Le-Puy :

⇒ 500 €uros (nettoyage compris)

Acompte de 250 €uros à la réservation.

Caution de 1 500 €uros

⇒ Vaisselle (assiettes, verres, couverts) :

50 €uros (Acompte de 25 €uros à la réservation)

Habitants extérieurs :

⇒ 700 €uros (nettoyage compris)

Acompte de 350 €uros à la réservation

Caution de 1 500 €uros

⇒ Vaisselle (assiettes, verres, couverts) :

100 €uros (Acompte de 50 €uros à la réservation)

Location à la journée : du lundi au jeudi

Particuliers : 200 €

Entreprises/sociétés : 300 €

RESERVATION : En Mairie

LA LOCATION

WEEK-END : DU VENDREDI 13 H 30 AU LUNDI 9 H

LE MATERIEL

La cuisine est équipée d'un matériel moderne et fonctionnel :

- Cuisinière
- Lave-vaisselle
- 3 armoires réfrigérantes
- Congélateur
- Etuve
- Machine à café (capacité 100 tasses)

Les tables et chaises sont à votre disposition.

Les ustensiles de cuisine (casseroles, plats, plats de service, ...) sont fournis sur demande.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Salle de 200 m² environ

50 tables de 1,20 x 0,80 m

En cas d'incident, un téléphone est à votre disposition pour vous joindre dans la salle : 04.77.54.57.30

LA LOCATION N'EST EFFECTIVE QU'APRES SIGNATURE DU CONTRAT DANS LES HUIT JOURS SUIVANT LA RESERVATION.